



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

La Ville de Joigny vous informe

Communiqué de presse

Joigny, lundi 23 septembre 2024

Aménagement des quais : début du diagnostic archéologique lundi 30 septembre 2024

Projet-phare du mandat 2020-2026, l'aménagement des quais de l'Yonne puis de l'esplanade du marché entre dans une phase concrète avec le lancement d'un diagnostic archéologique. Cette étape est obligatoire avant le début des travaux.

Ce diagnostic vise à vérifier si le site, qui n'a jamais fait l'objet d'interventions de cette nature, contient des vestiges archéologiques. Il sera effectué par l'Inrap (institut national de recherches archéologiques préventives) et se déroulera en trois phases correspondant à autant de secteurs géographiques.

La première phase débutera **lundi 30 septembre 2024** pour une durée estimée de deux à trois semaines. Le secteur concerné sera celui **du champ de foire en stabilisé et ses alentours**. La zone sera entièrement clôturée. Il faut retenir que :

- **Le stationnement ne sera pas impacté, ni pour les clients du marché ni pour les commerçants**, mais réduit de quelques mètres, près des marches ;
- **Le restaurant Le Tempo restera entièrement accessible** ; un fléchage sera mis en place.

La deuxième phase du diagnostic archéologique interviendra à partir de la fin du mois d'octobre et concernera, cette fois, une partie plus proche du Marché couvert ainsi que les environs de la fontaine. Une organisation aura été définie en amont avec les commerçants, l'équipe municipale et les services municipaux.

Service communication – sophie.thomas@ville-joigny.fr

3, quai du 1^{er} Dragons

89300 Joigny. Tel. 03 86 92 48 23

La suite des opérations relatives à l'aménagement des quais dépendra des résultats de ces différentes phases de diagnostic. Pour rappel, les travaux sont prévus en plusieurs étapes, jusqu'en 2028.